

# CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

*Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.*

## AIRBUS INDUSTRIE

### Avions A320

Faisceaux électriques sur CFM 56-5

La présente Consigne de Navigabilité s'applique aux avions AIRBUS INDUSTRIE A320 modèles 111, 211 et 212 dont les ensembles propulsifs CFM 56-5 sont équipés de faisceaux électriques P/N 238W0904-509, 238W0904-511 et 238W0908-511 n'ayant pas reçu la modification AIRBUS INDUSTRIE 22673 ou le Service Bulletin ROHR RA32071-63.

Afin de prévenir une réduction non commandée du régime du turbo-réacteur résultant d'alarmes multiples sur la position des inverseurs de poussée, provoquées par la présence d'humidité ou de corrosion, les mesures suivantes sont rendues impératives :

- 1/ Au plus tard dans les 100 heures de vol à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité, effectuer l'inspection visuelle et réaliser un point de drainage des faisceaux électriques P/N 238W0904-509, 238W0904-511, 238W0908-511 en suivant les instructions du ALL OPERATORS TELEX AIRBUS INDUSTRIE Réf. AOT 71-01 Rév. 1 du 22 octobre 1991.
- 2/ Déposer ces faisceaux électriques et les modifier en suivant les instructions du ALL OPERATORS TELEX AIRBUS INDUSTRIE AOT 71-01 Rév. 1 du 22 octobre 1991 :
  - a) dans un intervalle ne dépassant pas 600 heures de vol si la présence d'humidité ou de corrosion a été décelée durant l'inspection visuelle.
  - b) dans un intervalle ne dépassant pas 3000 heures de vol si l'inspection n'a mis en évidence ni humidité, ni corrosion.

Aucune action ultérieure n'est requise après application de la présente Consigne de Navigabilité ou de l'AOT 71-01 Rév. 1 du 22 octobre 1991.

\_\_\_\_\_  
Réf. : ALL OPERATORS TELEX AIRBUS INDUSTRIE AOT 71-01 Rév.1 du 22 octobre 1991.

\_\_\_\_\_  
**DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : DES RECEPTION**

e/C

Date : 13/11/91

**AIRBUS INDUSTRIE  
Avions A320**

**91-243-022(B)**